



## Mithra annonce son calendrier financier pour 2019

Liège, Belgique, 22 janvier 2019 – 7 :30 CET – Mithra (Euronext Brussels: MITRA), une société dédiée à la santé féminine annonce aujourd’hui son calendrier financier pour 2019 :

- 1 mars 2019 : Résultats annuels 2018
- 8 avril 2019 : Rapport annuel 2018
- 16 mai 2019 : Assemblée Générale des Actionnaires
- 19 septembre 2019 : Rapport semestriel 2019

Ce calendrier ainsi que toutes les informations corporate sur la Société telles que ses rapports financiers, événements ou présentations corporate sont disponibles dans la [section investisseurs](#) du site de la société ([investors.mithra.com](http://investors.mithra.com)).

\*\*\*\*\*

### Pour plus d’information, merci de contacter :

**François Fornieri (CEO):** +32 4 349 28 22 // **Jean-Manuel Fontaine (PRO):** +32 (0)476 96 54 59  
[investorrelations@mithra.com](mailto:investorrelations@mithra.com)

### A propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) s’engage à offrir des alternatives innovantes dans le domaine de la santé féminine en mettant particulièrement l’accent sur la fertilité, la contraception et la ménopause. L’objectif de Mithra est de développer de nouveaux produits qui répondent aux besoins des femmes en termes de sécurité et de facilité d’utilisation. Ses deux produits candidats phares, Estelle®, un contraceptif oral de cinquième génération, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération, sont basés sur l’E4 (Estetrol), un œstrogène natif unique. Par ailleurs, la société développe, fabrique et commercialise des solutions thérapeutiques complexes et offre à ses partenaires un éventail complet en matière de recherche, de développement et de fabrication spécialisée au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Mithra a été fondée en 1999 en tant que spin-off de l’Université de Liège par M. François Fornieri et le Prof. Dr. Jean-Michel Foidart et est basée à Liège, en Belgique. Pour plus d’informations, rendez-vous sur : [www.mithra.com](http://www.mithra.com)

### Information importante

*Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d’être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s’attend à », « a l’intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu’elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s’engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l’exige.*